



Interdicts used in the sustainable management of forests and waters by mbala people of pay kongila (Kwilu Province) in Democratic Republic of the Congo

Noel Kiaya Katiète^{1*}, Dieudonné Eyul' Anki Musibono², Koto-te-Nyiwa Ngbolua³, Donatien Nzangba Du Lita⁴

¹Département de Géographie et Gestion de l'environnement, Section des Sciences Exactes, Institut Supérieur Pédagogique de la Gombe, B.P. 3580 Kinshasa I, République démocratique du Congo

²Département de l'environnement, Faculté des Sciences, Université de Kinshasa, B.P.190.Kinshasa XI, RD du Congo

³Département de Biologie, Faculté des Sciences, Université de Kinshasa, B.P. 190 Kinshasa XI, République Démocratique Du Congo

⁴Département de Philosophie, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université de Gbadolite, B.P. 111 Gbadolite, République, Démocratique Du Congo

Abstract

This paper is a presentation of interdicts used for the sustainable management of forests and waters by the Mbala people of Pay Kongila (Kwilu province) in Democratic Republic of the Congo. The collection of data was carried out through the field investigations using a pre-established questionnaire answered to by paramount chiefs, the elderly and the notability of Pay Kongila as well as focus groups in view to gather opinions during discussion sessions. To complement this, documents relating to the topic were considered. From the inventory of over about forty interdicts, six with a French translation, the management principle as well as the outcome of the use or the efficiency were developed to demonstrate the role played by interdicts in the sustainable management of forests and waters by the Mbala people of Pay Kongila. The socioeconomic crisis led to the abandonment of these so efficient taboos in the sustainable management of forests and waters.

Keywords: ecosystem, sustainable management, forest, water, taboos

1. Introduction

Aujourd'hui les activités humaines menacent la santé de notre planète sans doute plus que jamais. La déforestation trop prononcée, la dégradation des savanes ainsi que la surexploitation de rivières, pratiques anarchiques et non indiquées, continue à provoquer des crises environnementales sans précédentes (érosions des sols, pollutions diverses, appauvrissement de la biodiversité, sous-alimentation etc.), les problèmes tels que le réchauffement climatique prennent une ampleur inquiétante. Aussi, scientifiques, gouvernements et groupes industriels redoublent-ils d'effort pour les combattre ^[1]. Face à l'inefficacité des techniques et pratiques de conservation des écosystèmes naturels dans de nombreux pays sous-développés, il faut considérer les problèmes environnementaux sous angles multidimensionnel afin de mieux cerner les différentes facettes de la question et ainsi de proposer des pistes de solutions viables. La prise en compte d'autres dimensions comme la culture et la tradition dans la réalisation du développement durable s'avère indispensable dans les pays en développement où la relation entre la culture et la gestion des écosystèmes naturels est très étroite ^[2].

De cette façon, les pistes des solutions sur la conservation des écosystèmes naturels sont devenues la préoccupation de toute la communauté tant nationale qu'internationale et ne laisse indifférents des chercheurs. Malgré une croissance démographique moins forte d'il y a plus de 50 ans et une technologie moins perfectionnée ainsi à cette époque, Il a

existé jadis certaines pratiques émanant de certaines croyances ou traditions qui étaient censées protéger la biodiversité et les écosystèmes naturels au cours des âges et des pratiques qui se sont transmises de générations en générations. La gestion actuelle des écosystèmes naturels ne peut l'exclure. C'est à travers les tabous, légendes, interdits, proverbes, totems et mythes que cette gestion durable des écosystèmes naturels dans le concept de « Développement Durable » concept non connu de l'ancêtre, s'est réalisée. Les connaissances endogènes, savoirs locaux, savoirs traditionnels ou savoirs paysans sont de plus en plus sollicités dans les démarches scientifiques interdisciplinaires ou dans des exercices de gestion de la nature ^[3]. Le développement tant recherché de l'Afrique passe par l'utilisation de ces connaissances autochtones ou savoirs endogènes. Si à 50 ans d'indépendance encore, les pays africains tardent à trouver la voie du développement, c'est parce qu'ils ont toujours été consommateurs des sciences d'ailleurs. C'est ainsi qu'afin de contribuer à une conservation efficace et mieux adaptée de nos écosystèmes naturels, notre étude qui se veut centrée se trouve à la croisée de chemin entre les deux mondes ; traditionnel utilisant les interdits, proverbes et autres qui ont fait leur preuve dans la conservation des écosystèmes et a protégé l'environnement en général et le moderne confronté aux conflits d'applicabilité des pratiques et techniques dans différents milieux surtout ruraux. Cette étude a comme objectifs d'inventorier les interdits utilisés dans la gestion

durable des forêts et des eaux, d'en ressortir l'applicabilité dans la société traditionnelle et actuelle, d'identifier les pratiques positives et étudier leur applicabilité dans le but de les intégrer dans le système moderne d'exploitation des écosystèmes naturels.

La valorisation sinon le retour des sociétés africaines aux savoirs endogènes permettrait donc protéger l'environnement pour le bien-être des générations actuelles et futures^[4].

2. Matériel et Méthodes

2.1 Milieu d'étude

Le secteur de Pay Kongila qui est une entité administrative de 1770 Km² avec 69036 habitants, se trouve dans le territoire de Masi manimba dans la province du Kwilu. Le relief présente une morphologie tabulaire où les altitudes varient entre 500 et 600 mètres^[5].

Le sol est constitué des structures suivantes : sols faiblement ferrallitique (ferrisol), sols ferrallitiques sous forêts primaires (ferralsol), des alluvions couvrant les fonds des vallées et les arénoferrals profondément lessivés. Le couvert végétal de Pay Kongila est fait de deux types d'écosystèmes à savoir : les savanes occupant les six dixièmes du secteur entrecoupées des forêts galeries et des blocs forestiers dont l'exubérance varie selon l'importance du cours d'eau.

Outre cela, on y rencontre encore en très bon état des touffes de forêts primaires «Mbalaka» faisant office de source d'approvisionnement. Les cours d'eau du secteur de Pay Kongila appartiennent tous au bassin de la rivière Kwenge, dont les principaux sont le Kenzalengo et le Lumbamba^[6].

Sept grandes tribus peuplent le Territoire de Masi-Manimba et sont réparties de la manière suivante : Mbala (45%) ; Ngongo (35%) ; Suku (10%) ; Yansi (4%) ; Hungana (2%) ; Songo (2%) ; Tsamba (1,5%) ; Autres groupes (0,5%). Le Kimbala est parlé dans le secteur de Pay-Kongila, Mokamo, Musangu et Sungu.

2.2 Méthodologie

Pour récolter les données deux approches méthodologiques ont été utilisées à savoir : La documentation a consisté en la consultation des différents livres au sujet étudié. Les enquêtes de terrain ont été facilitées à l'aide d'un questionnaire préétabli. Ceci nous a permis d'identifier les interdits utilisés dans la gestion durable des forêts et des eaux d'une part et de visiter les terrains pour ressortir en clair la mainmise de l'homme sur ces écosystèmes d'autre part. Nous avons travaillé sur un panel de 36 personnes dont 5 chefs de groupement, 25 vieillards et 6 notables. Les groupes d'intérêt ont été utilisés pour discuter et partager certains points de vue.

3. Résultats et Discussion

3.1 Données culturelles

3.1.1 Perception de la forêt et de l'eau chez les Bambala de Pay Kongila

La perception de la forêt chez les Bambala de Pay Kongila ne diffère pas de celle des autres Bambala d'autres territoires de la province du Kwilu. Comme chez les Bantandu de Ngufu^[7], les Bangala de Budjala^[8] où la forêt est perçue comme un patrimoine communautaire et familial. Tous considèrent la forêt comme source de vie ; un grenier naturel d'où ils tirent

tous leur subsistance, leur vie en dépend. Elles sont les lieux de repos des esprits des ancêtres, des lieux sacrés, lieux où les vivants viennent recevoir les consignes, des nouvelles et les informations des morts, lieux où les ancêtres reçoivent les recommandations pour orienter leur vie sur terre. Chez Téké^[11], la forêt est soit un espace de légitimation du pouvoir (Yama) soit lieu de cristallisation des fétiches (Matwere). C'est la même perception chez les Mongo, les Ntomba et les Ekonda^[12] les forêts sont sacrées, constituent l'habitat des esprits des ancêtres protecteurs du village, le lieu d'invocation des esprits pour prévenir les guerres ou des maladies et lieu de fabrication des fétiches.

L'eau est perçue comme élément purificateur et aussi source de vie ; comme élément purificateur, elle lave par exemple les souillures causées par la mort d'un conjoint. Trois jours après l'enterrement du conjoint, on amène l'époux ou épouse de la défunte au ruisseau le plus proche pour un cérémonial purificateur. Source de vie, car toute vie sur terre dépend d'elle. Elle est considérée sacrée chez le Ntandu^[9]. La forêt et l'eau sont considérées comme des espaces sacrés car tous les rites ayant trait à la vie se déroulent en forêt et dans l'eau et se sont des lieux de rencontent des sorciers ou de détenteurs des pouvoirs mystiques comme chez les Pygmées de la province de l'Equateur^[10]. Vu leurs perceptions, les deux ressources naturelles furent, dans la société traditionnelle Mbala, l'objet des mesures de protection intégrale.

3.1.2 Rôle des chefs coutumiers et de village dans la gestion durable des écosystèmes

Les chefs de village, de chefs de groupement et de chefs de secteurs sont des autorités officielles de l'état. Ils sont choisis par les communautés mais investis par l'état. Par contre les chefs coutumiers sont établis par selon certaines lignées de chefs, ils sont des ayant-droit fonciers et des gardiens de l'histoire ancestrale. Le chef de clan est lui, le chef des institutions claniques. De ce fait il manie le pouvoir interne du clan et veille à l'inviolabilité de ce qu'il établit comme lois et des « Mayumbu » (restes des villages abandonnées). C'est pour faire face à toute forme de transgressions qu'ont été instituées les connaissances endogènes traditionnelles, les interdits à l'occurrence. Le village reste la structure de base dans l'organisation administrative traditionnelle Mbala.

3.2 Données relatives à la gestion des ressources naturelles

Eaux et forêts sont des ressources naturelles qui constituent très souvent notre environnement immédiat. Vu leur fonction et perception, la société Mbala n'est pas restée indifférente face à leur gestion et a créé des mesures de protection intégrale, cas des interdits. Ainsi par exemple pour diminuer la mainmise de l'homme sur la forêt, la semaine active se retrouve réduite à quatre jours (interdit no 6 ci-dessous).

3.2.1 Exploitation anarchique des forêts

Celle-ci est due à la conquête des terres arables, la forte demande en gibier, en bois et en énergie-bois de la ville de Kikwit toute proche en sont les causes principales, ce qui fait que les gens passent outre mesure et mettent à l'épreuve l'autorité coutumière. Cette situation est aussi vécue ou remarquée chez les Bantandu au Kongo central^[12]. Sans doute

le paradigme mécaniste a-t-il conduit l'homme à se comporter comme un exploitant et non comme un gérant des ressources naturelles qui ont été mis à sa disposition [13]. Cette machine infernale est favorisée par le manque d'application des lois établies sur la protection de l'environnement. Notre enquête révèle les raisons reprises dans la figure 1.

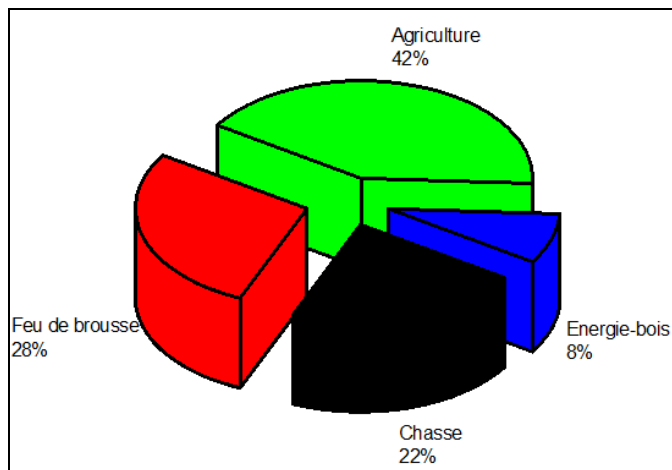


Fig 1: Raisons de l'exploitation anarchique des forêts

Il ressort de cette figure que l'agriculture est la principale cause de l'exploitation anarchique des forêts (42%) suivi respectivement de feu de brousse (28%), de la chasse (22%) et la recherche de l'énergie-bois (8%).

3.2.2 Usage abusifs des eaux

Ces usages abusifs se traduisent par une pollution des eaux par des excréta humains et les eaux de ruissellement provenant des érosions sur les flancs des vallées. Il est à souligner aussi l'exploitation anarchique des forêts qui par le truchement de la déforestation entraîne les sources d'eau à tarir. En outre, les activités anthropiques reconnues par l'aïeul Mumbala étaient considérées destructives. C'est ainsi que celui qui déféquait dans l'eau par exemple était traité de sorcier car il infectait une eau qui pouvait drainer plusieurs autres villages. La figure 2 donne les raisons évoquées par nos enquêtés.

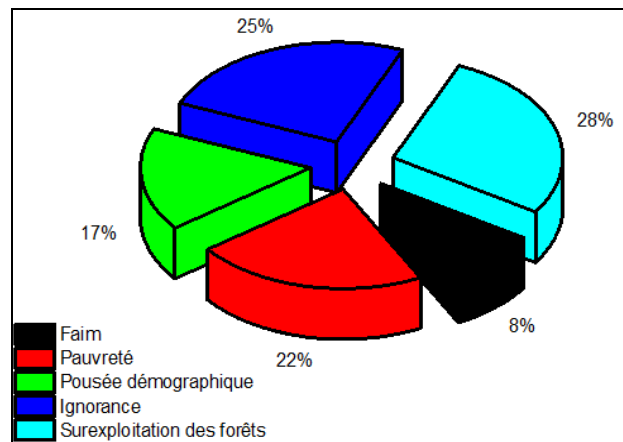


Fig 2: Raisons de l'exploitation abusive des eaux

Il ressort de cette figure que la surexploitation des forêts (28%), l'ignorance (25%), la pauvreté (22%) et la faim (8%) sont des raisons évoquées par les enquêtés dans l'exploitation abusive des eaux.

3.3 Données sur l'usage des interdits

Les interdits sont les impératifs institués par un groupe, une tribu, une ethnie, une société et qui prohibe un acte, un comportement [14]. Dans le quotidien des Bambala, les interdits comme les proverbes, prennent un rôle didactique, mais aussi et surtout par-delà un rôle juridique. Didactique, par ce qu'ils forment l'homme à fixer des limites dans ses gestes et juridique parce qu'ils font office d'une police et rappellent directement à l'ordre. C'est là l'importance, le rôle juridique. Les interdits et les proverbes jouent les mêmes rôles aussi chez le Bantandu du Kongo Central [7] et Ngwadi de Budjala [8]. Comme chez les Bantandu [8], les interdits trouvent leur origine chez l'aïeul, dans les images empruntées au cadre naturel de la vie africaine, dans les chansons du griot, dans les anecdotes, actuellement peuvent naître du souci que le chef coutumier a dans la protection, la conservation et la gestion durable de tout lui appartenant.

Le tableau 3 reprend six des interdits avec traduction française, principe de gestion et l'efficacité d'usage.

Table 3: Interdits relatifs à la gestion durable des forêts et des eaux chez les Bambala de Pay Kongila

Interdits en Kimbala	Traduction française	Principe de gestion	Efficacité d'usage
Gigina gu nenanga mu mema	Il est interdit de déféquer dans l'eau	Protection intégrale	Protection des eaux contre des microorganismes et des excréta humains et toute pollution de l'eau.
Gigina gu nenanga gu tu mema	Il est interdit de déféquer en amont d'une source d'eau	Protection intégrale	Protection des eaux des vecteurs de maladies provenant des excréta humains et éviter la pollution
Gigina gu sa mbaka mu mema	Il est interdit de mettre le poison ichtyo toxique dans l'eau	Protection intégrale, conservation des espèces et la gestion durable des espèces.	Permettre la reproduction normale des poissons, assurer la conservation et la pérennité des espèces.
Gugandjika mushidu gudima mvula	Nous mettons la forêt en jachère pour autant d'années	Gestion durable des forêts	Stratégie consistant à la régénérescence des forêts. (La mise en jachère)
Gugandjika mema gudima mvula jimbadi	Nous mettons les eaux en jachère pour deux ans	Gestion durable des espèces	Stratégie permettant la reproduction normale des poissons et leur gestion durable.
Gugandjika mushidu mu gidatu i mu gidanu mutu gu hanga lo	Il est interdit de faire les travaux en forêt le mercredi et le vendredi	Gestion durable	Mise en repos de la forêt et sa conservation ainsi que la réduction de nombre de jours d'exploitation de forêt.

3.3.1 Interprétation des interdits

A la différence des proverbes que chaque individu peut s'imposer à lui-même, les interdits font l'objet d'un savoir partagé. Celui-ci s'inculque souvent à l'aide des brèves formulations préventives appuyées par le ton qui convient pour parer aux catastrophes 'Attention, ça porte malheur !' Par exemple. En effet, les injonctions porteuses d'interdits laissent de côté, dans l'intériorisation même des normes et des représentations, les rapports de causes à effets entre transgression et effets de celle-ci, à la fois attendus et redoutés.

La multiplicité des diagnostics préventives pose sur des conduits définit un champ des signifiants à partir duquel s'assimilent spontanément les formes de la bonne éducation et des bonnes manières telles qu'elles s'entendent dans la culture Mbala. La grande majorité des interdits porte généralement moins sur des comportements gravement perturbateurs que sur des gestes anodins de mauvais augures, sur des paroles conçues en termes d'actions néfastes, ou même sur des gestes dérogeant à un usage reçu et censé appeler le Malheur plutôt que la simple réprobation. Les interdits peuvent porter sur des activités strictement profanes ayant trait au sexe (inceste), au pouvoir (sacré) avec des variantes que sont les totems et les tabous.

Dans la culture Mbala les interdits et leurs sanctions imposent à la pensée et à la sensibilité l'assimilation d'un code dont les stipulations rappellent que par-delà sa finalité propre, tout acte a une résonance symbolique même dans l'au-delà. Chaque interdit rappelle à l'ordre sur une situation bien définie et qu'on en fasse usage. Dans la culture Mbala les interdits revêtent bien le sens de "sacré" ou d'"impur", voire même de la "mort". Ce qu'il faut savoir est que toute coutume tente à faire prévaloir certains comportements qui n'acquièrent cependant jamais un caractère obligatoire et s'en écarter se traduit d'ordinaire par des désagréments ou des inconvénients [15] dus aux marques de désapprobation manifestée par ceux qui s'y conforment. Ainsi, chaque peuple dispose de connaissances fines sur des cycles naturels, les espèces animales et végétales portant chacun un nom. Ces savoirs vernaculaires permettent à la société Mbala d'exploiter au moyen des techniques appropriées.

3.3.2 Application des interdits

i) Dans la société Mbala traditionnelle

Etant donné le strict respect auquel les interdits sont voués dans la culture Mbala du point de vue de leur applicabilité, tout le monde s'y conforme. Du fait qu'ils sont souvent conséquents d'une situation mettant en danger la vie de toute une communauté, s'en écarter se traduit souvent par une représentation forte jusqu'à l'exclusion de ladite communauté. Dès que le problème est constaté, le chef réunit son collègue et décide. Le soir aux environs de 19 heures, lorsque tout le village est calme, le messager criant à tue-tue informe le village de l'exécution de l'interdit. Ou encore, le chef organise un meeting populaire et met au courant sa population de l'entrée en vigueur de l'interdit et des sanctions qui peuvent s'en suivre. La matière animera encore la majorité des conversations de la semaine, ainsi occasionnant la transmission.

L'applicabilité dans la gestion des forêts et des eaux peut être

la suivante : tirons deux exemples parmi les six exemples cités ci-haut :

Gigina guenanga gu tumema » traduction en français « Ne pas déféquer en amont d'une source d'eau ». L'interdit implique une contamination des eaux. Le simple fait d'aller se décharger en amont d'une source peut être à l'origine des maladies dans la communauté. Les maladies peuvent soit paralyser les activités de la communauté, soit amener la perte des êtres chers.

Ggina gu sa mbaka mu mema » traduction française « interdit d'utiliser le poison ichtyo toxique dans l'eau ». Cet interdit conduit à la protection, à la conservation et à la gestion durable des eaux, est resté sous forme d'une pérennité. Le fait d'utiliser ce poison qui, à l'origine n'est que des feuilles d'une plante dont on frotte dans les eaux aux occasions de pêche tue tout sur son passage. Les poissons sont tous tués, même leurs œufs, les alevins et se mettent à flotter au bout de deux à cinq minutes. Ce qui fait qu'on épuise toute la réserve en une occasion. L'institution de cet interdit sous forme pérenne ne peut que faire preuve d'une gestion durable des espèces. L'interdit qui ressort une gestion durable par la présence des longues jachères traduit bien l'efficacité de la gestion traditionnelle des écosystèmes forestiers. La jachère étant le moyen le mieux indiqué par les écologistes dans la reconstitution du sol, les espaces forestiers se régénèrent et peuvent même rentrer à l'état primitif. Les travaux des champs surtout et le feu de brousse sont à l'occasion strictement prohibés.

C'est après avoir fait le constat amer de l'acharnement d'une population sur une forêt dont le rendement sur le plan agricole aura baissé que le chef institue cet interdit. Il fallait toujours penser à son lendemain en faisant une bonne exploitation de son présent. Le rendement dans l'agriculture traditionnelle dépend d'un nomadisme culturel répondant à l'exigence d'une longue jachère naturelle et continue.

ii) Dans la société Mbala actuelle

Les interdits sont respectés généralement par toute la population du fait que la population est saisie sur l'information. Il faut s'y conformer car la survie de toute une communauté dépend de la préservation de ses écosystèmes.

Les besoins croissants et perpétuels de la population en énergie (bois de chauffe et charbon de bois) et en nourriture (agriculture) entraînent une exploitation anarchique des ressources disponibles. Cette exploitation anarchique se traduisant par une dégradation du couvert végétal occasionnée par une agriculture très souvent sur brûlis et une exploitation forestière anarchique apporte des conséquences graves sur l'environnement : érosions des sols, perte de fertilité des terres cultivées, disparition des forêts et de certaines espèces animales du fait de la destruction des habitats naturels.

4. Conclusion et Suggestions

Posséder une forêt, plus largement posséder une terre dans la tradition Mbala est la possession d'une grande richesse. Cela se justifie dans ce sens que généralement dans une forêt se trouve très souvent un cours d'eau qui coule, des terres fertiles qu'il faut exploiter et d'autres ressources utiles au quotidien de l'homme. Cet aspect de la culture Mbala de Pay Kongila implique tous les Bambala de la province du Kwilu malgré

certaines petites différences dues à l'acculturation naissant de la rencontre des cultures voisines.

Les interdits qui ont constitué les principes de gestion des forêts et des eaux ne sont pas les seuls dans la gestion des écosystèmes concernés, il faudra saisir les autres variantes de connaissances endogènes qui sont les tabous, les totems, les légendes et autres qui ont les mêmes valeurs positives pour la gestion des forêts et des eaux. Pour pérenniser ces connaissances traditionnelles qui ont fait leurs preuves dans la gestion durable des écosystèmes naturels à travers les générations, une des voix indiquées est l'enseignement. Car ce dernier contribue à la promotion de la culture.

5. Remerciements

Les auteurs remercient les autorités du secteur de Pay Kongila et les notables Mbala pour leur collaboration dans la réalisation de cette étude.

6. Références

1. Anonyme. Réveillez-vous, 2007, 3-16.
2. Merceron T, Yekouni M. Savoirs traditionnels et gestion de l'environnement en Haïti : pour une approche intégrée. Déchets, Sciences et Techniques-Revue Francophone d'Ecologie Industrielle. 2012; 62:42-47.
3. Houtondji P. Savoirs endogènes : pistes pour une recherche (Codesria), 1994, <https://www.codesria.org/spip.php?article800&lang=fr>
4. Kouma Y. Des savoirs endogènes au développement endogène: Le pari de l'intégration africaine, 2013, <http://gereaphilo.over-blog.com/des-savoirs-endog%C3%A8nes-au-d%C3%A9veloppement-endog%C3%A8ne>
5. De Saint Moulin. Atlas de l'organisation administrative de la RDC, Kinshasa, CEPAS, 2005.
6. Kiaya K. Impact de la déforestation sur le régime alimentaire de la population de Kikwit, CRUPN. 1999 ; 38:81-86.
7. Kiaya K, Musibono D, Nsenga A. Apport des proverbes dans la conservation des forêts chez les Bantandu de Ngufu (Bas-Congo/RD Congo), CRUPN. 2009; 38:87-92.
8. Liboko. Inventaire des connaissances traditionnelles utilisées dans la conservation de la biodiversité : Cas du territoire de Budjala, Mémoire, ISP Gombe, RD Congo, 2011.
9. Kumbundu K. Contribution des connaissances endogènes dans la gestion durable des écosystèmes naturels en RD Congo : Cas des connaissances traditionnelles chez les Bantandu de Ngufu Kongo Central, Mémoire, ISP Gombe, RD Congo, 2013.
10. Wapu S. La protection de l'environnement en droit coutumier congolais. Cas de pygmées de la province de l'Equateur en RDC, UCC, 2012.
11. Lapika B. Savoirs Endogènes et développement durable en Afrique, In : Respect de la nature et le développement, enjeux éthiques du développement durable, Acte de la XVIIIème semaine philosophique de Kinshasa, Colloque International Co-organisé avec l'ISP et l'UCL Du 20 au 24 Janvier, Kinshasa, FCK, 2009, 145-146.
12. Luketa S. Forêts sacrées et conservation de la biodiversité en Afrique Centrale : Cas de la RD Congo. <http://www.fao.org/docrep/ARTICLE/WFC/XII/0225-A3.HTM>
13. Mahamane M. Contribution des connaissances traditionnelles à la conservation de la biodiversité : Cas de populations riveraines de la boucle de Baoulé au Mali, 1992, https://www.sifree.org/static/uploaded/Files/ressources/actes-des-colloques/bamako/session-10/E_Maiga_et_al_comm.pdf.
14. Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie, 2007.
15. <https://www.cairn.info/revue-1-annee-sociologique-2001-1-page-9.htm>